

ABX MINOTROL RETIC	A91A00286BFR	26/01/2007
---------------------------	---------------------	-------------------

1. Identification du produit et de la société	
1.1. Identification du produit	
Nom du produit :	ABX MINOTROL RETIC
Code produit :	Ref.ABX: 2072201 - MINOTROL RET TWIN-PACK (2x"2") x 3ml 2072001 - MINOTROL RETIC "1" x 3ml 2072202 - MINOTROL RET TWIN-PACK "1 et 3" x 3ml 2072002 - MINOTROL RETIC "2" x 3ml 2072003 - MINOTROL RETIC "3" x 3ml
1.2. Identification de la société	
	HORIBA ABX - Rue du Caducée - Parc Euromédecine 34184 MONTPELLIER CEDEX 4 - FRANCE Tel: (33) 4 67 14 15 16 Fax: (33) 4 67 14 15 17
1.3. Numéro d'appel d'urgence	
	ORFILA (France): Tél. (33) 1 45 42 59 59

2. Composition / Informations sur les composants	
2.1. Description du kit	
	Contient des érythrocytes humains et mammifères en suspension dans un fluide similaire au plasma avec conservateurs.
2.2. Composants dangereux (nom, concentration)	
2.3. Préparation classée dangereuse selon 67/548/CEE - 99/45/CEE (Oui/Non) : Non	

3. Identification des dangers	
Dangers majeurs :	Potentiel danger biologique. Pour diagnostic in vitro.
Risques spécifiques	MINOTROL RETIC est destiné uniquement à être utilisé pour le diagnostic in vitro et par un personnel formé et qualifié. Chaque unité de donneur humain utilisée dans la préparation de ce produit a été testée et trouvée non-réactive à l'HBsAg et HIV-1 Ag, et non réactive aux anticorps anti-HCV et anti-HIV-1/HIV-2. Parce qu'aucune méthode de test connue ne peut garantir totalement l'absence d'agents infectieux, il faut considérer ce produit comme potentiellement infectieux. Lors de la manipulation ou du traitement de ce produit, suivre les précautions recommandées par les réglementations de sécurité biologique en vigueur pour tout spécimen de sang humain potentiellement infectieux.

ABX MINOTROL RETIC	A91A00286BFR	26/01/2007
---------------------------	---------------------	-------------------

4. Premiers soins

Inhalation :	Non déterminé.
Contact cutané :	Laver immédiatement la peau à l'eau savonneuse.
Contact oculaire :	Laver immédiatement les yeux, rincer également sous les paupières, à l'eau pendant 15 minutes au moins.
Ingestion :	Rincer la bouche à l'eau si la victime est consciente. En cas contraire, consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction :	Ce produit n'est pas inflammable.
Risques spécifiques :	Aucun déterminé.
Équipement spécial de protection :	Aucun déterminé.
Recommandations complémentaires :	Aucune.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Précautions personnelles :	Porter des gants de protection et des lunettes de sécurité.
Précautions pour l'environnement :	Neutralise product before discarding.
Méthodes de nettoyage / d'absorption :	Après neutralisation, absorber le produit et rincer la zone à l'eau.

7. Manipulation et stockage

7.1. Manipulation

Mesures techniques :	Eviter tout contact avec la peau, les yeux. Porter des gants de laboratoire et des lunettes de protection.
Précautions :	Toujours manipuler le produit dans une pièce bien ventilée.
Recommandations de manipulation :	Non déterminé.

7.2. Stockage

Mesures techniques :	Conserver MINOTROL RETIC en position verticale entre 2 et 8°C.
Conditions de stockage :	A 2-8°C. Protéger les flacons de la chaleur excessive et de la congélation. Les tubes non ouverts sont stables jusqu'à la date d'expiration. Les tubes ouverts sont stables 14 jours s'ils ont été manipulés correctement.
Incompatibilité :	Non déterminé.
Emballage :	Non déterminé.

ABX MINOTROL RETIC	A91A00286BFR	26/01/2007
---------------------------	---------------------	-------------------

8. Contrôle de l'exposition / Protection personnelle

Paramètres de contrôle particuliers :	Non déterminé.
Mesures techniques :	MINOTROL RETIC doit être manipulé avec les mêmes précautions qu'un échantillon de sang. Avoir à disposition une douchette pour les yeux, une douche de laboratoire. Utiliser des gants de laboratoire, des lunettes de protection en cas de manipulation prolongée.
Protection respiratoire :	Non déterminé.
Protection des mains :	Gants de protection.
Protection oculaire :	Lunettes de sécurité.
Protection cutanée :	Blouse de laboratoire.
Mesures d'hygiène :	Suivre les bonnes pratiques de laboratoire.

9. Propriétés physicochimiques

État physique :	Liquide	Auto-inflammabilité :	Non déterminée
Couleur :	Rouge/Noir	Propriétés explosives :	Non déterminées
Odeur :	Inodore	Propriétés d'oxydation :	Non déterminées
pH:	Non déterminé	Pression de vapeur :	Non déterminée
Point d'ébullition :	Non déterminé	Densité relative :	Non déterminée
Point de fusion :	Non déterminé	Solubilité :	Miscible à l'eau
Point d'éclair :	Non déterminé	Coefficient de partage :	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz) :	Ininflammable	Autres indications :	Aucune

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter :	Date d'expiration.
Substances et matériaux à éviter :	Non déterminé.
Produits de décomposition dangereux :	Non classé.
Autres indications :	Aucune.

ABX MINOTROL RETIC	A91A00286BFR	26/01/2007
---------------------------	---------------------	-------------------

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :	Non classé selon la directive 99/45/CEE.
Toxicité chronique :	Non classé selon la directive 99/45/CEE.
Inhalation:	Non déterminé.
Contact cutané :	Non déterminé.
Contact oculaire :	Non déterminé.
Ingestion:	Non déterminé.
Autres indications :	Aucune.

12. Informations écologiques

Mobilité :	Non déterminée.
Dégradabilité :	Biodégradable > 90%.
Potentiel de bio-accumulation :	Non déterminé.
Écotoxicologie :	Non déterminé.
Autres effets dangereux :	Aucun.

13. Considérations relatives à l'élimination

Surplus ou déchets (résidus) :	Le produit doit être traité comme un produit chimique de laboratoire selon la réglementation locale.
Emballage souillé :	Incinération.

14. Informations relatives au transport (réglementations internationales)

Informations générales :	Aucune.
Voie aérienne (IATA) :	Non applicable.
Voie terrestre (ADR) :	Non applicable.
Voie maritime (IMDG) :	Non applicable.

ABX MINOTROL RETIC	A91A00286BFR	26/01/2007
---------------------------	---------------------	-------------------

15. Informations réglementaires

Symboles :	Aucun.	
Phrases R :	Aucune.	
Phrases S :	Aucune.	
Substances:	Aucune.	
Autres exigences réglementaires :	Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes nationaux ou internationaux réglementant son activité.	

16. Autres informations

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.

En outre, nous attirons l'attention de l'utilisateur sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

L'utilisateur doit accepter qu'il est seul responsable en la matière et prendre les précautions qui s'imposent pour l'utilisation de ce produit.